



Résolution de la CES sur Les développements dans le Voisinage méridional de l'Europe Le Printemps arabe

Adoptée lors du Comité exécutif du 8 mars 2011

Le Comité exécutif de la CES a suivi de près les bouleversements qui ont marqué les rives méridionale et orientale de la Méditerranée. De différentes manières, et selon leur propre contexte, la population de la région lance un appel, unanimement salué, à un changement profond et au plein respect de ses droits politiques, sociaux et économiques.

La CES condamne la violence d'État déclenchée à l'encontre des manifestants légitimes et appuie ces revendications. Elle affirme que l'UE doit y répondre avec fermeté. La CES est inquiète du fait que l'UE se soit exprimée et ait apporté son soutien tardivement, ce qui reflète peu de plus que le plus petit dénominateur commun des positions des États membres et un manquement important aux obligations stipulées dans le Traité de Lisbonne, en vertu duquel l'Union essaie de progresser dans le reste du monde : « la démocratie, l'État de droit, l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le respect de la dignité humaine, les principes d'égalité et de solidarité, et le respect des principes de la charte des Nations unies et du droit international ». L'Union, menée par le Haut Représentant, devrait être libre de diriger la poursuite de ces objectifs.

Dominée par les préoccupations en matière de sécurité (terrorisme, énergie, migration) ainsi que de sécurisation des marchés, la politique de bon nombre d'États membres a souvent été égoïste et cynique. Alors que la CES partage l'objectif de protéger notre peuple, elle se demande si le fait de négocier avec des dictateurs constitue le moyen de garantir sa sécurité. Le processus révolutionnaire dans les pays arabes est un appel à l'action lancé à la communauté internationale dans son ensemble et un enseignement pour l'Europe. Une politique qui sacrifie au nom de l'intérêt économique et de la sécurité le droit du peuple à la démocratie et au respect des droits de l'homme n'est pas acceptable. À long terme, il n'y a pas de stabilité sans démocratie. L'Europe ne devrait pas exporter des enseignements mais offrir un partenariat et une aide basés sur le respect de droits fondamentaux et

syndicaux universellement reconnus, y compris la protection des minorités.

La CES condamne de la manière la plus ferme qui soit le massacre de civils par le régime de Kadhafi et demande que toutes les mesures possibles aux termes du droit international soient prises à son encontre et qu'un soutien soit apporté au peuple libyen dans sa quête de liberté.

Actuellement, des mouvements migratoires de masse ont lieu principalement entre la Libye et les pays africains voisins. L'UE devrait maximiser son aide et son assistance humanitaire afin de permettre le retour de ces travailleurs dans leurs pays d'origine. Les pays de l'UE qui bordent la Méditerranée ont le plus de probabilités de subir les répercussions des changements qui les touchent de près. La responsabilité de la politique et des activités liées à notre voisinage méridional, tout comme d'ailleurs d'autres régions dans le monde, devrait être assumée conjointement et proportionnellement par tous les membres de l'Union dans un esprit de loyauté et de solidarité.

La CES note l'engagement exprimé par la réunion du Conseil Affaires étrangères le 21 février pour « un nouveau partenariat qui apportera un soutien plus efficace aux pays du voisinage méridional engagés dans des réformes politiques et économiques tout en tirant, le cas échéant, les enseignements de l'expérience de l'UE en matière de transition ; ce soutien portera notamment sur la société civile, la jeunesse et une coopération économique renforcée ». Elle salue la Communication de la Commission datée du 8 mars et intitulée « un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée », notamment lorsqu'elle déclare que « Le dialogue social entre syndicats et employeurs joue un rôle important de soutien aux efforts de réforme. De nouvelles organisations syndicales et patronales commencent à apparaître, qui offrent l'occasion d'engager un dialogue social plus efficace. » La CES participera sans réserve aux initiatives dans ce domaine et demande à ce que des moyens financiers adaptés y soient consacrés.

La CES rappelle le rôle qu'elle a joué dans l'aide au processus de transition en Europe centrale et orientale et est prête à aider notre voisinage méridional, en réponse aux besoins réels qui y ont été exprimés par nos collègues syndicalistes. Nous doutons sérieusement que l'Union pour la Méditerranée, dans sa forme actuelle, puisse fournir un cadre d'action adéquat. Néanmoins, son initiative en matière de dialogue social a été l'un des rares domaines dans lesquels des progrès ont été accomplis, en particulier pour promouvoir la coopération dans les domaines de l'enseignement et de la formation. Cette initiative devrait être adaptée et renforcée.

Souvenons-nous de ce jeune vendeur de rue qui s'est immolé par le feu à Sidi Bouzid en Tunisie ainsi que de tous les autres actes désespérés commis par des jeunes dans la région à cause du manque d'emplois, de l'injustice sociale, de la pauvreté et de l'absence de libertés. Ces appels à l'aide ne doivent pas rester vains. L'instauration de marchés du travail qui fonctionnent correctement et qui sont bien régulés pour faire face au chômage de masse, en particulier chez les jeunes, doit être une priorité de l'assistance de l'UE. La CES réitère sa demande, à savoir que le nouveau Service d'Action Extérieur Européen inclue des attachés à l'emploi et aux affaires sociales – composés d'experts dans le domaine – pour maintenir des liens et encourager le développement d'organisations indépendantes de partenaires sociaux et informer le développement de projets politiques concrets. Ces postes d'attaché devraient initialement être créés à Tunis et au Caire.

La CES travaillera en étroite collaboration avec la Confédération Internationale des Syndicats, notamment son Bureau d'Amman, dans la conception et la mise en œuvre de projets pour assister des syndicats indépendants de la région sur la base des besoins qu'ils ont définis. Elle souligne la nécessité d'une approche conjointe et coordonnée qui soit organisée via le Forum Syndical Euromed de la CES-CSI où tous les partenaires pertinents sont représentés. Le Forum, par une décision de son Comité de Coordination, a mis un terme au début de 2010 à toute coopération avec la Confédération Internationale des Syndicats Arabes et ses organisations non membres de la CSI (Égypte et Syrie). Le Forum invitera la nouvelle fédération syndicale indépendante initiée par le Centre Égyptien des Syndicats et des Services aux Travailleurs (CTUWS) à y adhérer. Rappelons que Histadrut est membre du Forum.

En Tunisie, l'UGTT continue de jouer un rôle essentiel. Le Mouvement Syndical Tunisien a prouvé sa capacité à mobiliser et à aider à structurer la protestation politique et sociale. La CES et ses organisations appuieront l'unité et la cohésion syndicales en Tunisie. Ce pays a été le point de départ d'un processus qui couvre à présent la plupart des pays arabes et qui doit être considéré comme une première étape pour les changements de régime et démocratiques. Il est essentiel de souligner que le processus de changement en Tunisie et dans d'autres pays arabes s'est développé dès le départ à l'intérieur même des pays concernés et n'est pas venu de l'extérieur. Le succès de la transformation tunisienne constitue une référence cruciale pour le monde arabe.

En Égypte, la Fédération Syndicale Égyptienne (ETUF), qui est contrôlée par le régime, est toujours en place, bien qu'elle soit moralement déchue et dépourvue de toute crédibilité auprès des travailleurs. La CES est profondément préoccupée par le soutien étroit et continu que les autorités apportent aux dirigeants actuels de

l'ETUF et par leur décision de “mettre en attente” la question des droits syndicaux. Le déni continu de ces droits est inacceptable, compte tenu en particulier des grèves et des sit-in en cours dans les lieux de travail de tout le pays. L'Égypte doit à présent se conformer pleinement aux normes internationales, notamment la liberté d'association. La CES réaffirme son soutien à la nouvelle fédération syndicale indépendante, initiée par le CTUWS, qui regroupe des syndicats indépendants existants dans le secteur des soins de santé et du recouvrement d'impôts, ainsi que des représentants de la force de travail des principaux sites de fabrication du pays, des fonctionnaires et des travailleurs d'autres secteurs.

La CES lance un appel urgent pour qu'un mouvement positif résolve le conflit israélo-palestinien sur la base des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations unies. Le moment n'est pas approprié à présent pour l'UE de renforcer les relations politiques et économiques bilatérales avec Israël, du moins aussi longtemps que les droits de l'homme, l'État de droit et les libertés fondamentales, la bonne gouvernance et le droit humanitaire international ne sont pas intégralement respectés, et en particulier que les peuplements se poursuivent. L'UE devrait élaborer une stratégie cohérente qui inclue des progrès correspondants dans les relations avec les États arabes et l'Autorité palestinienne. L'UE reste de loin le plus grand pourvoyeur d'assistance humanitaire dans les territoires palestiniens, notamment à Gaza, et elle doit veiller à ce que cette assistance ne soit en aucune manière utilisée dans le processus crucial de reconstruction pour venir en aide aux extrémistes, mais bien pour aider la population à sortir de la terrible pauvreté qui sert de terreau à leurs activités.

La CES continuera de suivre étroitement l'évolution de la situation, à fournir toute l'assistance possible aux syndicats indépendants de la région à travers le Forum Syndical Euromed en coopération avec la CSI, et à exercer une pression sur les institutions européennes pour qu'elles agissent avec fermeté conformément à cette résolution.